



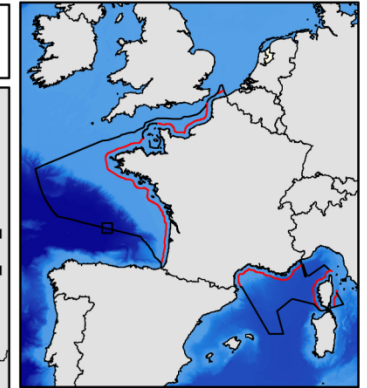
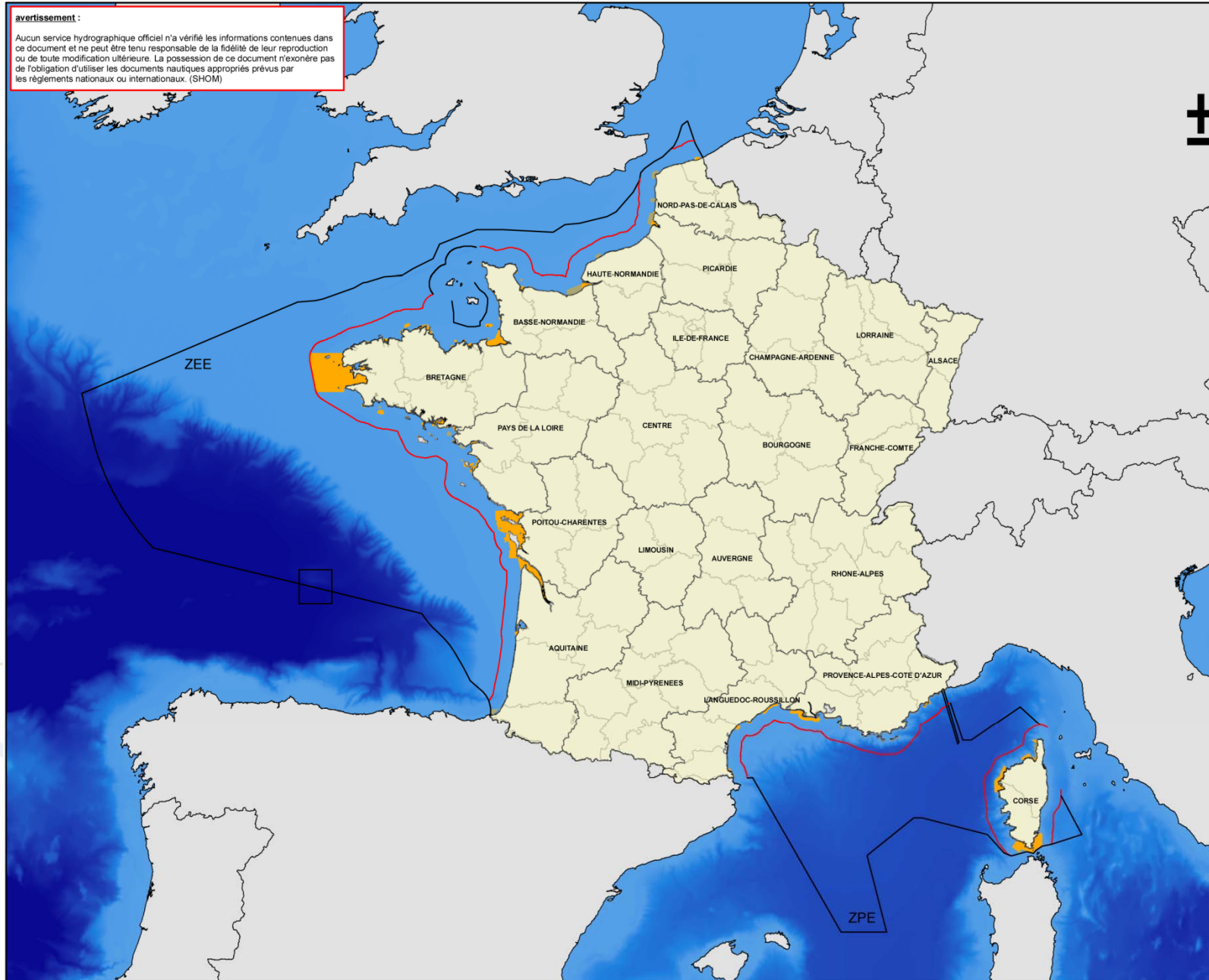
Utilisation du REBENT : témoignage du gestionnaire d'aires marines protégées


Thierry Canteri, Parc naturel marin d'Iroise

AIRES MARINES PROTÉGÉES DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

avertissement :

Aucun service hydrographique officiel n'a vérifié les informations contenues dans ce document et ne peut être tenu responsable de la fidélité de leur reproduction ou de toute modification ultérieure. La possession de ce document n'exonère pas de l'obligation d'utiliser les documents nautiques appropriés prévus par les règlements nationaux ou internationaux. (SHOM)





 Aires marines protégées *

* au sens de la loi du 14 avril 2006 :

- les parcs naturels marins ;
- le domaine public maritime du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres ;
- les parcs nationaux ayant une partie marine ;
- les zones Natura 2000 ayant une partie marine ;
- les réserves naturelles ayant une partie marine ;
- les arrêtés préfectoraux de protection de biotope ayant une partie marine ;

Délimitations de l'espace maritime français

-  ZEE/ZPE
-  Mer territoriale (12 milles)



Agence des aires marines protégées

système géodésique : WGS 84
ellipsoïde associé : IAG GRS 1980
projection : Mercator

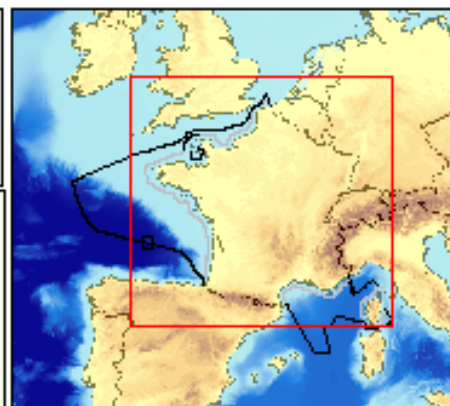
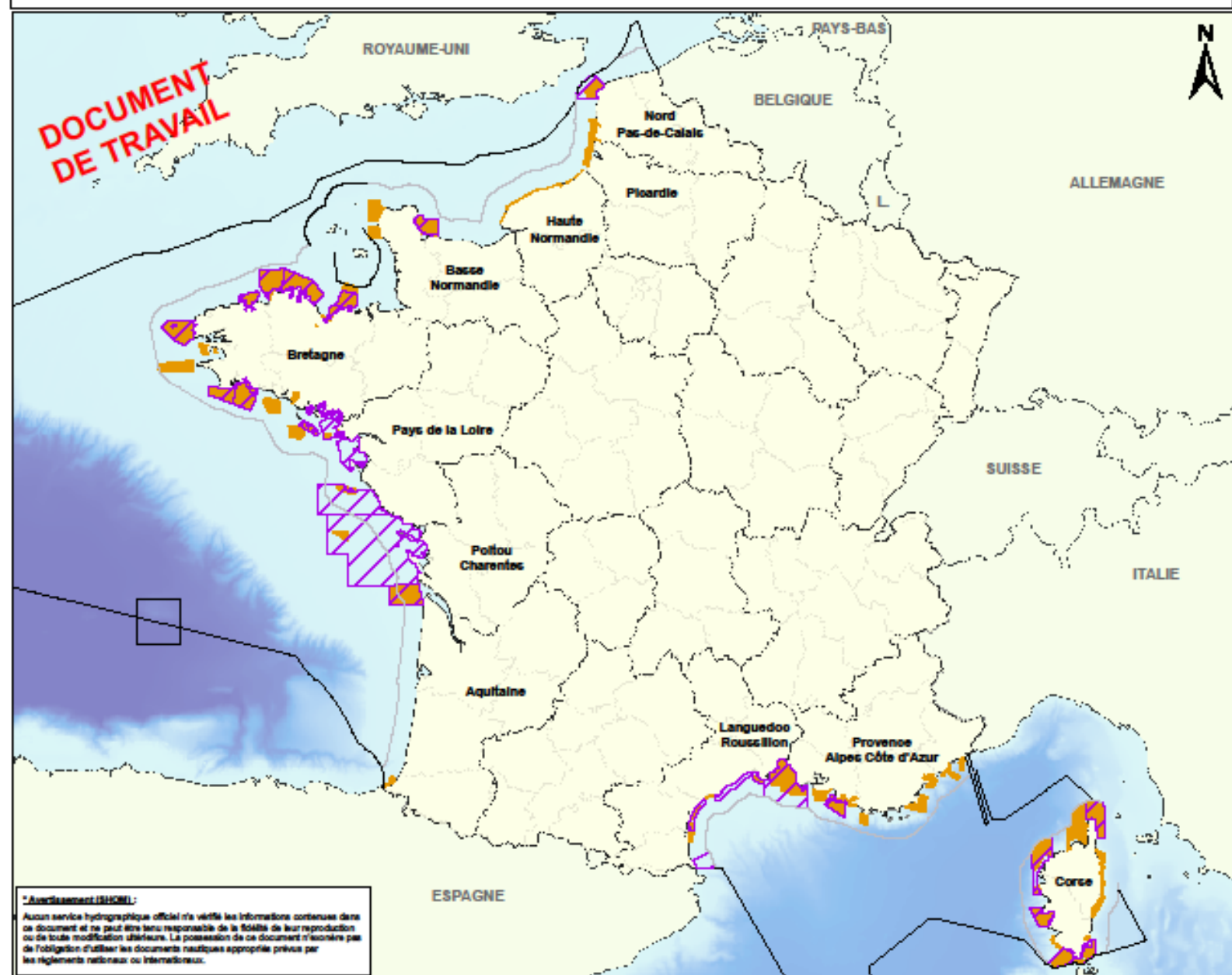
sources des données :
AAMP (aires marines protégées) ;
SHOM contrat 39/2008
(délimitation des espaces maritimes français) ;
GEBCO (bathymétrie) ;
FAO/IGN (découpage administratif)

conception et mise en forme géomatique :
Agence des aires marines protégées - juin 2008 - version 1.0



RÉSEAU NATURA 2000 EN MER DO ET DHFF

**DOCUMENT
DE TRAVAIL**



- Réseau Natura 2000 en mer**
- Zones de protection spéciale (Directive Oiseaux)
 - site notifié à la CE le 31/10/2008
 - Zones spéciales de conservation (Directive Habitats)
 - site notifié à la CE le 31/10/2008

- Délimitations maritimes françaises ***
- zone économique exclusive (ZEE)
 - zone de protection écologique (ZPE)
 - frontière maritime / plateau continental
 - limite de la mer territoriale (12 milles)



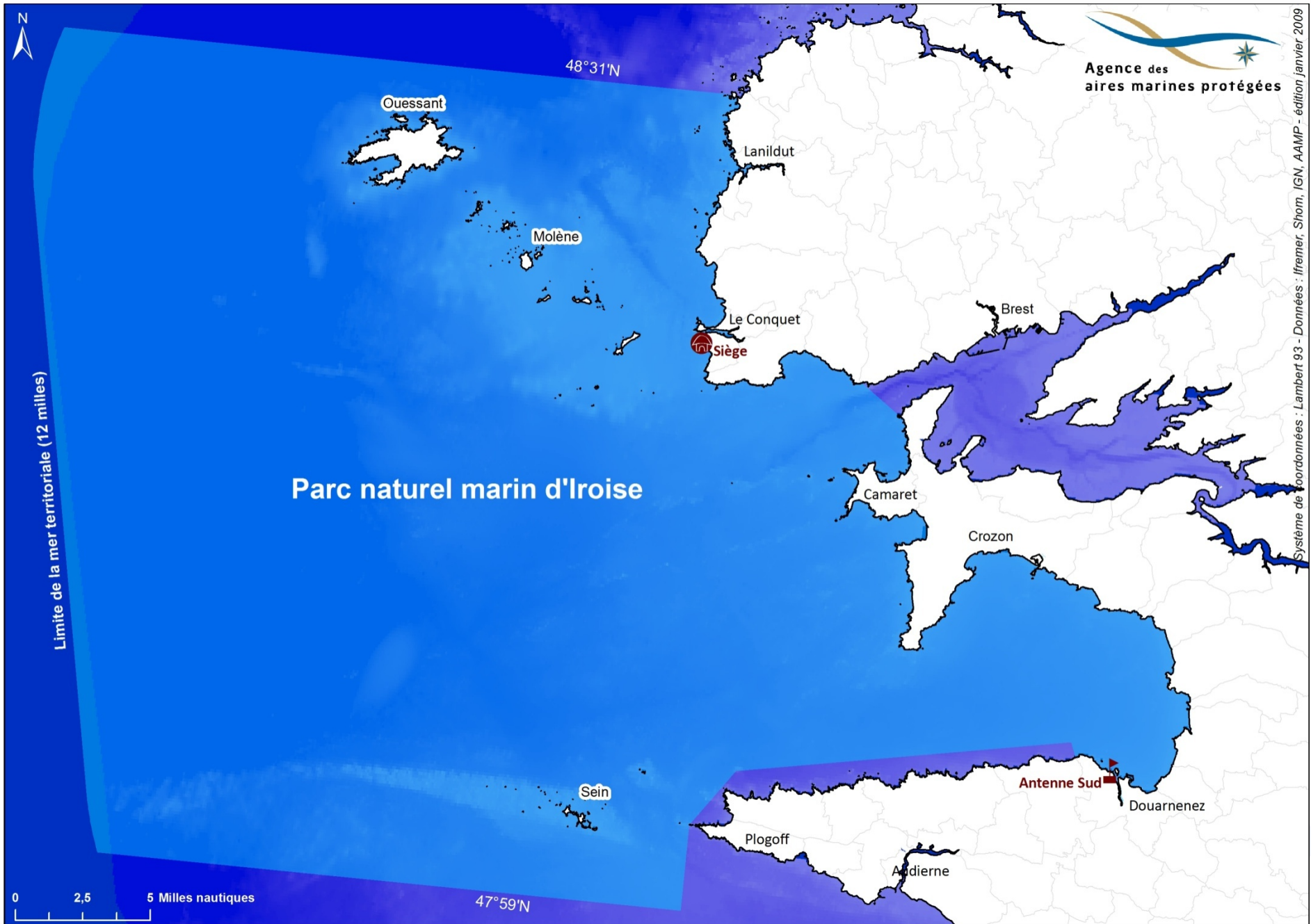
Agence des
aires marines protégées

système de coordonnées :
Mercator / WGS 84 / IAG GRS 1980

sources des données :
- DIREN/AMAP (politiques Natura 2000 en mer) ;
- SHOM (cartes 3000000)
(distributions de l'espace maritime français) ;
- GEBCO (bathymétrie mondiale) ;
- FAO/IGM (biocorpus administratifs)

conception et mise en forme graphique :
Agence des aires marines protégées - janvier 2009 - version 2.0

* **Avertissement (SHOM) :**
Aucun service hydrographique officiel n'a vérifié les informations contenues dans ce document et ne peut être tenu responsable de la fiabilité de leur reproduction ou de toute modification ultérieure. La possession de ce document n'entraîne pas de l'obligation d'utiliser les documents nautiques appropriés prévus par les règlements nationaux ou internationaux.



Système de coordonnées : Lambert 93 - Données : Ifremer, Shom, IGN, AAMP - édition janvier 2009



Objectif 2012 :

10 % des zones sous juridiction française en AMP



Le REBENT

- *Encadrement scientifique solide*
- *États de référence*



Les besoins d'une AMP

1-Densifier le réseau de suivi

a-spatial

b-temporel

2- Protocoles et expertises simples



MERCI DE VOTRE ATTENTION